



LOCAM contrat non respecté

Par MMcocktail21

Bonjour à tous ,

Je suis âgé de 24 ans je vis à Dijon , je travail depuis mes 18 ans dans l'hôtellerie j'ai pris le confinement à contrepied pour monter mon propre business

Ouverture 1 fev 2021 . Un agent de JDC (location de matériel caisse enregistreuse) est venu me démarcher en me disant qu'ils faisaient des offres sans engagement j'ai donc signé un contrat

J'ai vraiment pas été intelligent puisque je me suis engagé pour 4 ans et c'est EXCESSIVEMENT ONÉREUX (1/5 du prix du loyer)

Maintenant voici plusieurs éléments

- l'adresse de facturation est fausse et n'existe pas sur le contrat que j'ai signé
- et surtout j'ai remarqué qu'il manquait du matériel de location (un bout de la caisse qui indique les tarifs au client enfin bref un machin électrique moche) Or je paye l'abonnement entier

Je conçois avoir signé la fiche lors de l'installation stipulant qu'il manquait cet élément au 1fev

(La fiche ne stipule pas que je dois m'en passer a vie , juste qu'il n'a pas été installé)

Je cherche donc avec ces éléments un moyen pour rompre mon contrat JDC/ LOCAM le plus rapidement possible car je ne suis pas satisfait

De même puis je faire jouer la loi Hamon dans un an ?
La COVID joue t'elle un rôle

Bien cordialement

Guillaume Vernet

Par LOCAM

Bonjour M. Vernet,

Nous ne parvenons pas à vous identifier avec votre nom.

Afin de faire un point sur votre dossier, je vous invite à contacter le service client LOCAM au 04 77 925 924 ou à répondre à notre message en MP.

Cordialement